Melisey

Informations

Janvier 2011 - N° 68

Monsieur le Maire de Melisey

et les membres du Conseil Municipal

présentent à chacun et chacune d'entre vous

leurs Meilleurs Vœux

de bonheur et de santé

pour l'année 2011.

EDITORIAL

Au seuil de cette nouvelle année qui annonce l'heure des bilans, des bonnes résolutions, des projets et bien sûr des vœux, je succombe volontiers à cette tradition en vous souhaitant, au nom de la Municipalité que je représente, une bonne et heureuse année pour vous bien sûr, mais aussi pour vos proches et vos amis.

En 2010 grâce à une gestion saine, nous avons réussi notre pari de ne pas augmenter la dette communale, tout en poursuivant les services à nos administrés.

Ainsi la Commune a réalisé de nombreux projets pour que tous, nous puissions avoir davantage de bien être au sein de notre lieu de vie. (Sécurisation de la sortie du Collège et de l'Ecole Maternelle, éclairage public, création d'une aire de dépotage pour camping-cars, réfection d'un court de tennis, travaux dans divers bâtiments …).

Les collectivités vivent des temps particulièrement difficiles. Après la réforme de la taxe professionnelle, le gel des dotations et les subventions minorées, voire supprimées, la situation des finances communales pourrait devenir préoccupante.

La Municipalité a fait le choix de rester très prudente dans ses investissements au vu du contexte économique perturbé, voire instable, qui est susceptible de modifier le niveau et l'équilibre des recettes du couple Intercommunalité – Commune.

Notre volontarisme et notre souci permanent de garantir un service de qualité me permettent d'affirmer que cette année encore, nous avancerons pour l'avenir de notre commune et de ses habitants en réalisant ces projets :

- ***Création d'un Parcours de santé (début des travaux au printemps 2011).***
- ***Renforcement du réseau d'eau route des Echelets et mise en place d'un surpresseur sur le réservoir de la Goulotte.***
- ***Etude et remise en état du réseau d'assainissement afin d'éliminer les eaux parasites qui perturbent la station d'épuration.***
- ***Travaux de voirie.***
- ***Mise en place du périmètre immédiat de protection des captages des eaux.***
- ***Travaux d'accessibilité de la salle des fêtes de Melisey***
- ***Etude d'économie d'énergie de l'éclairage public***

Merci à toutes les personnes qui durant cette année se sont personnellement investies pour animer et faire vivre Melisey.

Que cette année 2011 vous apporte à tous, joie, bonheur, santé et succès !

Bonne année à tous.

Régis PINOT
Maire de Melisey

Journal communal n° 68 - janvier 2011
Directeur de publication : Régis PINOT
Comité de rédaction : Marie-Claire Freslier, Anne-Marie Bernard, Françoise Maire, Marie-Ange Mairot, Henri Chatelot, Yves Petronelli, Michèle Faivre, Laurent Boudinot, Yveline Boffy, Alain Farine-Prudent.

La réforme de la taxe professionnelle

La taxe professionnelle, payée par les entreprises, qui représentait 47% de notre budget de fonctionnement doit être compensée par différents prélèvements d'origines diverses.

En cours d'année 2010, les collectivités ont été informées de la réforme de la taxe professionnelle qui a conduit à une nouvelle architecture de la fiscalité directe locale.

Les entreprises s'acquitteront désormais de la contribution économique territoriale nouvellement créée, (CET) qui se compose elle-même, de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et de la cotisation foncière des entreprises (CFE) au profit des communes.

Cette contribution étant loin de compenser la taxe professionnelle, d'autres dispositifs complémentaires ont été mis en place :

- Création de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER)
- Transfert d'impôts nationaux aux collectivités : taxes sur les surfaces commerciales (TASCOM)
- Diminution des frais de gestion perçus par l'état

En parallèle, un dispositif de compensation individuelle de pertes de ressources fiscales sera mis en œuvre :

- Création d'une dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP)
- Création d'un fonds national de garanties individuelles pour chaque niveau de collectivités (FNGIR)

En dehors de ces savants calculs, une partie de cette compensation sera visible par le contribuable. C'est le *transfert de la part départementale de la taxe d'habitation aux communes*.

La commune « récupère « à partir de 2011, le produit de la taxe d'habitation perçue en 2010 par le département. Une certaine liberté de taux des abattements avait à l'origine été laissée aux municipalités, qui ont fait des calculs afin de ne pas augmenter la pression fiscale, sans trop diminuer leurs ressources. Les bons élèves avaient pris leurs délibérations, mais c'était sans compter sur un revirement de l'état, qui devant certaines difficultés et disparités relevées au niveau national, a décidé de fixer les barèmes identiques à tous.

Au mois d'août 2010, la presse annonçait des hausses spectaculaires de la taxe d'habitation.

Qu'en sera-t-il vraiment ? Seul le compte administratif 2011 nous l'apprendra !

Budget de fonctionnement 2010

Dépenses

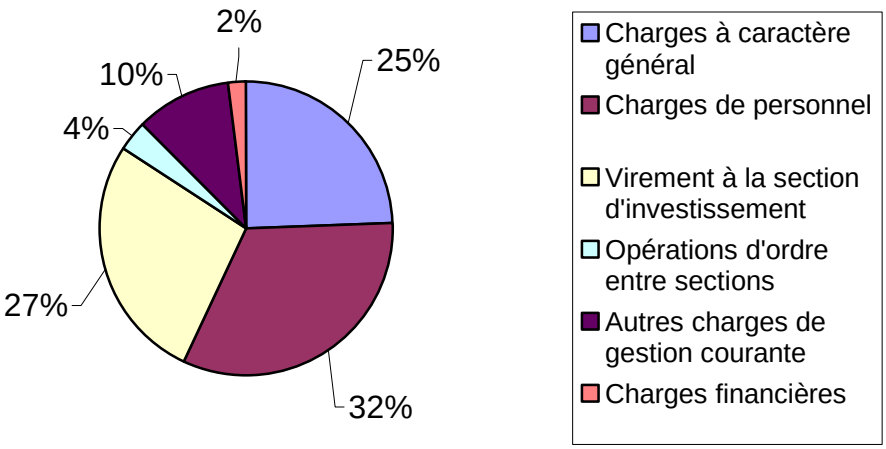

Recettes

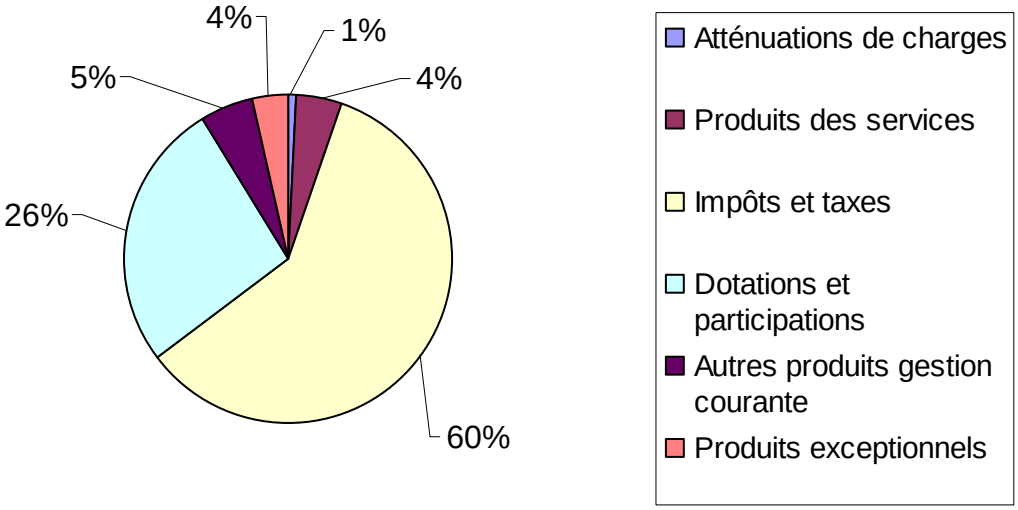

Vu le contexte économique actuel, nous envisageons, à partir de 2011, de diminuer le budget de fonctionnement de 3%.

Budget d'investissement 2010

Dépenses

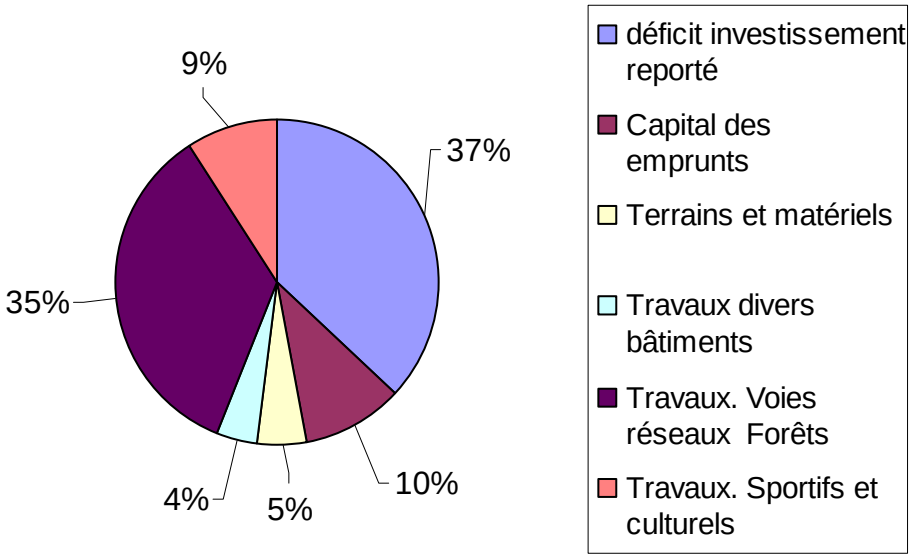

Recettes

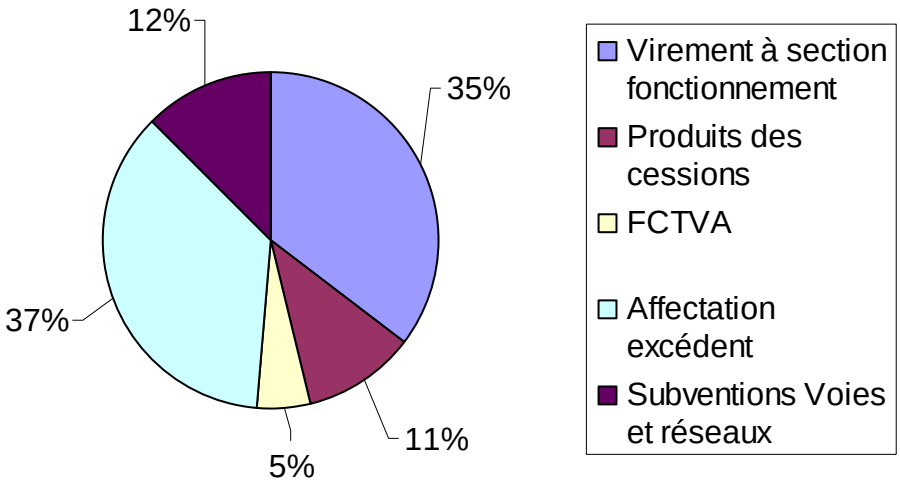

Travaux Communaux en 2010

- Sécurisation de la sortie du collège rue du stade et création de places de parking pour les cars et les voitures.
  Coût des travaux : 90 000 € ; subventions du Conseil Général : 16 419 €.

- Désamiantage et démolition des douches et ancien bâtiment communal.

Avant

Après

- Réfection d'un court de tennis.
  Les travaux ont été subventionnés à hauteur de 30% par le Conseil général et ont bénéficié d'une attribution forfaitaire de la Ligue de tennis.

Réception du court de tennis

- Entretien de la forêt communale.
  Coût des travaux : 8 482 €.

- Aire de dépotage pour camping-cars au camping La Pierre.

- Eclairage public route des Echelets et route de Melay.

- Remplacement des fenêtres de divers bâtiments communaux
  (Mairie, presbytère, gîtes)

Aire de dépotage pour camping-cars

- Entretien des voies communales.

- Sécurisation de l'entrée et du parking de l'école maternelle.

Travaux en cours et prévus en 2011

- Accessibilité de la salle des fêtes pour les personnes à mobilité réduite. Réaménagement de l'appartement de la concierge avec la création d'une salle de réunion et de toilettes à cet étage. Ceci permettra de libérer une salle à la Maison des Associations afin de réaménager la Bibliothèque Municipale qui devient trop exiguë.

- Parcours de santé du Grand Sygle : début des travaux dès le printemps.

- Lotissement rue du stade avec la construction de 6 pavillons HLM et la mise en vente de 5 parcelles de terrain à bâtir.

- Etude de faisabilité d'un nouveau lotissement communal.

- Achat des terrains du périmètre de protection immédiat des captages des eaux

Dans d'autres domaines, des échéanciers doivent être mis sur pied afin d'établir les priorités quant à la nature des travaux et les quartiers concernés. Nous citerons en vrac :

- La remise en état du réseau d'assainissement afin d'éliminer les eaux parasites (eaux de pluie) qui perturbent la station d'épuration. Ces travaux vont s'étaler sur plusieurs années et consisteront à rénover le réseau afin de supprimer les entrées d'eaux pluviales dans celui-ci.

- L'étude d'économie d'énergie de l'éclairage public.

- Le renforcement du réseau d'eau route des Echelets et la mise en place d'un surpresseur au château d'eau de la Goulotte.

- La protection incendie (proximité de l'usine Lisi Automotive et poteaux d'incendie à installer).

L' Ecole de Melisey

Le jour de la rentrée 2010

La visite du Père Noël

Notre école occupe une grande place dans la vie de notre commune et nous sommes toujours à l'écoute des demandes qui permettent d'apporter aux enfants et aux enseignants les conditions de travail les meilleurs possibles. Aide dans l'équipement, aide financière pour les sorties, les spectacles proposés aux enfants, le goûter de Noël (qui a eu lieu le 17 décembre 2010 pour toutes les classes au cours duquel les enfants ont présenté un petit spectacle, puis l'arrivée du père Noël qui a remis un livre à chaque enfant offert par l'association des parents ainsi qu'un cadeau pour chaque classe offert par la coopérative scolaire.)

<u>Les effectifs</u>

Au 1er septembre 188 élèves répartis de la façon suivante :

26	PS-MS	M. CORDONNIER Mme ALBUQUERQUE
26	MS – GS	Mme Nathalie ACIDE
22	GS – CP	Mlle Amélie VINEY
24	CP-CE1	Mme Elisabeth FAIVRE SONTOT
25	CE1 – CE2	Mme Céline ROUSSET
26	CE2 – CM1	Mme Brigitte PETIT
27	CM2	Mlle Adeline GENIN
12	CLISS	Mme Stéphanie HUMBERT assistée de Mlle Amandine BELLEFLEUR AVSCO

5 élèves de La LANTERNE et ECROMAGNY sont venus rejoindre les 23 arrivés précédemment.

2 EVS Mme Sandra SIMONIN et Mme Rebiha SURGAND.

Les activités prévues en 2011 à l'école

Janvier	Spectacle JMF pour les élèves de CM2 à Luxeuil
	Spectacle offert par la mairie pour tous : « la demoiselle à la licorne »
Février	Cinéma d'Asie à Vesoul
Avril	Fête de printemps
Juin	Fête de l'école

De nombreuses activités sont également organisées dans le cadre du réseau ECHO

Le réseau ECHO

Le réseau ECHO (écoles et collège du Haut Ognon) a repris ses activités sous la houlette de Mme Maryline PETROFF.

Le but est d'établir des relations entre le collège et les écoles ou les écoles entre elles et de mutualiser les projets.

Quelques activités prévues en 2011 :

- Danse à Servance sur le thème du voyage
- Tournoi de Handball au collège
- Découverte du tennis cycle 1,2 et 3 à Saint-Barthélémy
- Rencontre jeux sportifs – orientation à la Praille
- Art visuel à Saint-Germain
- « Ecole qui chante » fin juin
- Rencontre maths – français cycle 3 et 6e avec des enseignants du collège.

La cérémonie du 11 novembre

Depuis un certain temps, anciens combattants, citoyens et élus déploraient le fait de ne voir que très peu d'enfants participer aux manifestations commémoratives du 11 novembre et du 8 mai.

La présence des anciens combattants au conseil d'école de juin venus faire passer un petit message à tous a porté ses fruits et c'est avec plaisir que les enfants des écoles sont venus nombreux entonner la Marseillaise. Grand moment d'émotion pour tous, petits et grands.

Un grand merci au personnel enseignant, parents, enfants et à toutes les personnes qui ont participé à cette cérémonie dans le respect et la dignité.

Camping La Pierre et Hébergements de vacances

Cette année, le « Roi Soleil » a bien voulu se montrer au mois de juillet et a permis d'accueillir dans de très bonnes conditions les touristes au Camping La Pierre. Il a un peu joué à cache-cache au mois d'août, mais malgré cela, nous avons eu une bonne fréquentation ; **en hausse par rapport à 2009**.

Pour l'origine de nos visiteurs, nous constatons toujours une majorité de Hollandais devant les habitants des pays limitrophes, l'Allemagne ou la Belgique.

Une cinquantaine de camping-cars ont fait halte chez nous. Certains découvraient notre camping et notre région pour la première fois.

Deux employées saisonnières, Magali Leclaire et Aude Gantiez, ont été embauchées pour l'accueil et l'entretien du camping et des HLL, assurant des permanences tous les jours, de 7h30 à 10h30 et de 16h30 à 19h30. Veillant à la propreté des installations, elles ont aussi assuré la publicité et l'information touristique auprès des vacanciers qui, dans les questionnaires de satisfaction, ont loué leurs qualités d'accueil, de dynamisme et de gentillesse.

En 2010, la location des 4 HLL (habitations légères de loisirs) s'est accrue de 14 semaines (total de 60 semaines) ; celle des 2 gîtes des Granges Baverey a augmenté de 5 semaines (total de 29 semaines).

Travaux dans les gîtes et au camping :

La porte d'entrée et les fenêtres des gîtes étant très abîmées, nous avons mis en route un programme de rénovation, commençant par la porte et deux fenêtres. Les autres ouvertures seront traitées ultérieurement.

Comme prévu, l'aire de dépotage pour camping-cars a été réalisée pour l'ouverture de la saison. Avec huit emplacements, nous constatons une bonne fréquentation pour une première mise en service.

L'Association des Campeurs Belfortains a fait l'acquisition d'un trampoline, de paniers pour jouer au basket ainsi que de buts pour le foot. Nous avons installé deux jeux à ressort pour les plus petits.

Pour 2011, nous projetons d'ouvrir le camping du 1er mai au 30 septembre, soit un mois supplémentaire.

A l'occasion du 30ème anniversaire de la création du camping et de l'association des Campeurs d'Alsace et de Belfort, nous organiserons une opération « portes ouvertes festives » le week-end du 1er mai.

La Praille

Avec une équipe dynamique composée de Fanny Weber et Gisèle Choffel à l'accueil, de Gérard Oriez, Lydie Pellicia, Julie Robert et Marion Porrachia au bassin nautique, et de Mireille Gros au ménage, la saison s'est déroulée sans problèmes. Malgré un mois d'août maussade, la météo clémente du mois de juillet a permis, sur l'ensemble de la saison, de comptabiliser 11 200 entrées, ce qui a conduit à l'équilibre financier du fonctionnement de cette structure particulièrement bienvenue, alors que les bassins nautiques voisins sont indisponibles.

Le nouveau jeu installé à la Praille

Affluence chez Mimi pour la fête de la musique

Aménagements au cimetière

Un espace cinéraire de type « cavurne », plus adapté au recueillement des familles, a été mis en place près du Columbarium

L'ancien columbarium étant presque complet, un nouvel espace composé de 6 cases a été mis en place à proximité de l'ancien.

Cavurne

Columbarium

Les cendres peuvent être, à la demande de la personne ayant qualité pour pourvoir aux funérailles :

- soit conservées dans l'urne cinéraire qui peut être inhumée dans une sépulture, déposée dans un cavurne ou une case de columbarium, scellée sur un monument funéraire à l'intérieur du cimetière
- soit dispersée au jardin du souvenir ou en pleine nature (sauf sur le domaine public), après déclaration auprès du maire de la commune.

Il n'est plus possible dorénavant de conserver une urne à l'intérieur du domicile.

Les tarifs ont été fixés ainsi :

Nouveau columbarium :

- 50 ans : 700 euros pour une case

Caveau cinéraire :

- terrain nu :
  - pour 30 ans : 30 euros
  - pour 50 ans : 50 euros
- cavurne : 250 euros

Le jardin du souvenir

Les tarifs des concessions de cimetière restent inchangés :

- 30 ans : 30 euros le m2
- 50 ans : 50 euros le m2

AIRE DE PASSAGE DES GENS DU VOYAGE

Suite aux incidents de l'été 2010 concernant le stationnement des gens du voyage et des roms au niveau national et départemental, la création d'une aire d'accueil revient à l'ordre du jour malgré nos réticences antérieures et actuelles.

Il y a quelques années déjà, ce projet avait été abordé par les services de la Préfecture. Melisey étant une localité où les gens du voyage ont l'habitude de stationner, le schéma initial prévoyait une aire d'accueil de 15 emplacements, que nous avons fait ramener à 10 après négociation.

La commune n'a donc pas le choix : **c'est une obligation qui lui est faite dans le cadre du schéma départemental et national.**

En ce qui concerne la localisation de cette aire, il était nécessaire qu'elle figure dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) parmi le zonage retenu, sans cela nous ne pouvions le valider, ce qui aurait désavantagé de nombreux propriétaires qui désiraient construire ou vendre leur terrain. La commission de travail du Cabinet Urbam et des services de l'Etat a retenu un terrain communal, voisin de la déchetterie, chemin du Sygle.

Il faut signaler que cette aire d'accueil doit être à 500 m du centre ville, des écoles, commerces : c'est une loi à laquelle nous ne pouvons déroger.

La C.C.H.V.O. (Communauté de Communes) prendra en charge le dossier en faisant appel à un cabinet privé, aux services de la DDT et de la Préfecture, ce dossier devant être prêt fin mars 2011.

La Communauté de Communes financera les travaux qui devront être terminés fin 2011, début 2012.

Si nous refusons de réaliser ces travaux dans les délais impartis, le préfet pourra se substituer à la C.C.H.V.O et fera réaliser cet aménagement aux frais de celle-ci, et ainsi supprimer les éventuelles aides de l'état.

Nous comprenons les craintes des voisins pour les nuisances éventuelles. Les pouvoirs de police sont de l'autorité du Maire, avec l'aide des services préfectoraux qui s'engagent à faire intervenir la force publique en cas de difficultés.

Avant la construction

En s'engageant dans un projet de construction, de nombreuses étapes sont à franchir entre les premières réflexions et l'obtention du permis de construire.

LE TERRAIN

On ne peut pas concevoir un projet de construction sans avoir au préalable porté son choix sur un terrain. En effet, les caractéristiques du terrain d'implantation : pente, orientation, ensoleillement, superficie, sont déterminants dans la conception de celle-ci.

Lors de la recherche du terrain, penser à :

✓ la facilité des transports (réseau routier, transports collectifs),
✓ le temps de trajet par rapport à votre lieu de travail,
✓ la présence de services publics (crèches, écoles, loisirs...)
✓ la présence de commerces et services à la personne,
✓ l'éloignement par rapport à vos proches.

Déposer une demande de certificat d'urbanisme

Il confirme la situation juridique du terrain et sa constructibilité.
Le certificat d'urbanisme précise :
✓ les servitudes publiques : périmètre de protection des monuments historiques, bâtiment existant frappé d'alignement...
✓ les règles d'urbanisme qui s'imposent sur le terrain, par exemple : une zone non constructible, un principe d'implantation...

L'existence de servitudes privées (code civil) est à vérifier : droit de passage mitoyenneté...,
La surface et les limites du terrain doivent être précisées. Si ces limites sont imprécises, il est recommandé de faire borner le terrain par un géomètre.

Consulter le document d'urbanisme en vigueur dans la commune

La commune peut posséder un Plan d'Occupation des Sols (POS), un Plan Local d'Urbanisme (PLU) définissant pour chaque terrain les droits et obligations attachés à chaque parcelle :
✓ surface constructible utilisable,
✓ implantation par rapport aux voies et limites,
✓ hauteur et aspect extérieur de la construction et des clôtures.

En l'absence de document d'urbanisme, c'est le Règlement National d'Urbanisme qui s'applique.
Dans un lotissement, le règlement et le cahier des charges précisent la constructibilité des lots et peuvent être plus contraignants que le POS ou le PLU.

LE PERMIS DE CONSTRUIRE

Toute personne souhaitant édifier une construction doit solliciter un permis de construire, destiné à vérifier si le projet est conforme aux dispositions législatives et réglementaires.

Les travaux portant sur un bâtiment existant sont soumis à permis de construire dès lors qu'ils entraînent :
✓ une modification de l'aspect extérieur (volume, percement de baie...) et un changement de destination,
✓ un simple changement de destination ou
✓ une création de surface.

Seuls les travaux intérieurs qui n'induisent aucune modification sont exemptés de permis de construire. La construction, sur un terrain déjà bâti, d'un bâtiment, dont la Surface Hors Oeuvre Brute est inférieure à 20m² ou la simple modification d'une façade, doit faire l'objet d'une déclaration de travaux.

Le permis de construire est à déposer en mairie. Son délai d'instruction est généralement de deux mois ou trois mois si des consultations spécifiques sont à prévoir (Architecte des Bâtiments de France...).

Le dossier de permis de construire se compose de plans et de façades précisant le projet, sa

forme, sa surface, son implantation sur la parcelle. Il est complété par le volet paysager qui permet de réfléchir à l'insertion du projet dans son environnement, tant au niveau de son implantation que de son aspect extérieur (matériaux, couleurs...).

Tout permis de construire dont la surface hors œuvre nette est supérieure ou égale à 170m² doit être établi par un architecte.

LA DEMARCHE DE CONCEPTION

Cette démarche s'applique à tout projet de conception, qu'il s'agisse d'une création, d'une restauration ou d'une extension d'un bâtiment existant.

Le programme

Il exprime les besoins du maître d'ouvrage, en ce qui concerne les surfaces et la fonctionnalité du projet ainsi que les qualités des espaces et leurs relations.

Penser à sa vie quotidienne est essentiel. Les espaces de vie familiale, de réception, d'intimité sont à définir en fonction de votre mode de vie.

Les espaces de rangement et de service sont très importants, ils doivent être assez vastes pour être parfaitement utilisés et intégrés au fonctionnement de la maison.

L'usage des espaces détermine également leur situation et leur niveau d'équipement.

Le site

Connaître les caractéristiques de son terrain est essentiel pour réussir l'insertion du projet. Il convient de prendre en compte ses contraintes physiques : topographie, orientation, nature du sol, accès.

Si la construction est prévue dans un milieu déjà bâti, il faut tenir compte des bâtiments existants pour son implantation, l'orientation des lignes de faîtage, la volumétrie, les matériaux et les couleurs pour s'inscrire dans l'ensemble.

Dans un site non urbanisé, l'implantation de la construction par rapport au terrain naturel est primordiale, mais également le rapport avec la végétation. Toute construction aura un impact d'autant plus fort que le site n'est pas construit et qu'elle paraîtra en rupture avec son environnement.

Le **C**onseil d'**A**rchitecture, d'**U**rbanisme et de l'**E**nvironnement de la Haute-Saône

propose l'assistance gratuite et indépendante d'architectes pour progresser dans la réflexion préalable au dépôt du permis de construire.

- des conseils sur 3 sites : Vesoul, Gray, Lure
- approche environnementale et durable de l'architecture
- politiques conventionnelles de collectivités (opération couleurs, ORAC...)

Renseignements et rendez-vous : 2 rue des Ilottes, 70 000 VESOUL

☎ 03 84 96 97 77 caue70@wanadoo.fr

Bonne retraite Brigitte

Après 40 années passées au service de la commune, Mme Brigitte GROSJEAN a fait valoir ses droits à la retraite à partir du 31 décembre.

Sa disponibilité, son sens de l'adaptation, sa grande rigueur, son souci du détail ont fait d'elle une collaboratrice non seulement appréciée, mais devenue incontournable, sachant se rendre utile, voire même indispensable.

Nous lui souhaitons de tout cœur, au nom de chacun des habitants de Melisey, une longue et heureuse retraite.

Bienvenue Laurence

Brigitte a été remplacée par Mme Laurence VAUCHEROT. Un visage souriant et dès le premier mot, l'accent chantant la situe. C'est en effet du Sud-ouest, précisément de Mont-de-Marsan qu'elle nous vient. Résidant depuis deux années à MELISEY, elle s'est déjà bien adaptée à notre région.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre collectivité.

Du mouvement chez les pompiers

Depuis quelques années le CPI (Centre de première Intervention) de Melisey, Saint-Barthélémy et Montessaux connaissait une pénurie de volontaires.

Cette année enfin six nouvelles recrues ont intégré le centre. Il s'agit de :
Mr DIJOUX Jean Marie, Mr FAIVRE Aurélien, Mr BACQUER Nicolas, Mr BOUDINOT Laurent de Melisey ainsi que Mr DONZEL Mathieu et Mr LOERCHER Julien de Saint- Barthélémy.

Promotion de M. Patrick Gaspard en présence du lieutenant-colonel Fabrice TAILHARDAT

Cinq d'entre eux ont déjà reçu la formation « incendie et premiers secours en équipe ». Les formations vont continuer en 2011 au niveau des secours à victime pour certains et incendie pour le sixième.

En plus des nouveaux, cette année est riche en promotion : en effet notre chef de centre Mr GASPARD Patrick, sergent, a été nommé au 1er décembre adjudant, Mr DAZIN Pierre (également pompier professionnel à Vesoul) a été nommé caporal, Mlle GAIDOT Justine et Mr MAURICE John ont eux été nommés sapeurs 1ère classe.

Bien sur nous sommes toujours intéressés si des volontaires sont motivés pour venir rejoindre les rangs du centre.

Nous vous rappelons que la permanence continue au centre tous les vendredis soir à 20H00.

Au nom de tout le CPI veuillez recevoir nos meilleurs vœux pour cette année 2011.

L'équipe au complet avec les « autorités »

Cela s'est passé en 2010 à Melisey…

Marche populaire d'hiver

Le dimanche 17 janvier 2010 s'est déroulée la première marche populaire d'hiver, organisée par les « Marcheurs des Mille Etangs ». Départ et retour à la mairie pour des parcours de 6 à 10 Km entre forêts et étangs (la Noie Villerand, l'étang du Grand Rosbeck, la Praille…). Boissons chaudes et repas étaient les bienvenus. Un beau succès avec 268 marcheurs. Trois groupes furent classés pour le nombre de participants :

1. les marcheurs de Plancher- Bas
2. les marcheurs de Vesoul
3. la commune de Melisey

La prochaine édition : le 16 janvier 2011.

La Communauté de Communes du Val de Vôge en visite

Le 20 mars 2010, sous la conduite de leur président, monsieur Michel Fournier, maire de Les Voivres, les membres de la communauté de communes du Val de Vôge (regroupant Bains les Bains, Fontenoy le Château, Grandrupt, Gruey, La Chapelle aux Bois, Les Voivres et autres lieux) sont venus visiter notre zone de loisirs de La Praille dans le but d'élaborer un projet similaire sur leur territoire. A cet effet, une plaquette a été réalisée par nos soins afin de donner à nos collègues des Vosges le maximum de renseignements quant à la conception, l'investissement et le fonctionnement de notre zone de loisirs et du bassin nautique, outil de promotion touristique fort apprécié.

Inauguration de la Poste

La Poste ayant décidé de quitter ses locaux vétustes et mal équipés pour des bureaux loués en face de la mairie, à la place de l'ancien magasin Mauffrey, nous avons assisté à l'inauguration de la nouvelle agence postale le 7avril 2010, en présence de monsieur Krattinger et de madame Daviot pour le Conseil Général, du directeur départemental et du directeur d'agence de La Poste, de madame Eme, suppléante du député, de monsieur Saintigny, président de la CCHVO, de madame Hagemann présidente de la Commission Départementale de la Présence Postale Territoriale, et du conseil municipal conduit par monsieur Régis Pinot, maire. Lors de cette rencontre furent présentés les prêts à poster « Plateau des Mille Etangs » et « CCHVO ».

Parallèlement, le tri postal s'est installé dans l'ancienne usine de la gare.

Nous pouvons néanmoins déplorer les restrictions d'horaires décidées récemment par la Poste pour notre bureau de Melisey, malgré une intense activité de ce service.

L'assemblée générale des médaillés militaires

Le 18 avril 2010, l'Association Départementale des Retraités Militaires a tenu sa 22ème assemblée générale sous la présidence de monsieur Alain Serres. A cette occasion, il a été procédé à la remise du drapeau destiné à la jeunesse dans le cadre du « Devoir de Mémoire », au jeune Dorian. Ce temps fort est une première au niveau national, puisque désormais, à chaque manifestation patriotique où sera présent le drapeau de l'ARM70, ce drapeau sera porté par un jeune adolescent différent, natif de l'endroit où se déroulera la cérémonie.

Mon jeune ami,

Nous te félicitons d'avoir pris l'engagement d'être le porte-drapeau de l'ARM le temps d'une cérémonie. Ce que tu vas accomplir n'est pas un geste anodin.

Tu viens de prendre la décision d'honorer tous ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie, pour que ta génération puisse vivre ses rêves en toute liberté et défendre les valeurs de la France.

Leur sacrifice vous a légué, à vous les jeunes, une leçon et des devoirs. C'est à nous les Anciens de vous transmettre la mémoire. Mais vous seuls, les jeunes, pouvez construire un avenir de paix, de compréhension, de confiance et d'amitié entre les peuples.

Ensemble construisons une mémoire sereine. Et ce drapeau que tu as la fierté de porter ne devra s'incliner que devant ceux qui ont fait le sacrifice suprême.

Soit fier d'être Français.

Le Président

La fin des douches municipales

Construite en 1956, cette structure répondait alors à une véritable demande de la part des habitants de Melisey, mais aussi des communes environnantes. Trop délabré pour être rénové à un coût raisonnable, le bâtiment a été démoli après avoir été désamianté. C'est une part de la vie du village qui s'efface avec cet équipement désuet. Autre époque, autres manières de vivre…

La place du champ de foire a gagné en harmonie par la mise en valeur de l'architecture du pont et de l'église.

Un livre sur Melisey et les Vosges Saônoises

De mai 1983 à juillet 2007, on a pu lire, dans le bulletin municipal "*Melisey Informations*" (numéros 13 à 63) une rubrique d'histoire locale tenue par Daniel Curtit, enseignant au collège des *Mille Etangs*, qui exerça aussi trois mandats de conseiller municipal, de 1983 à 2001. La Salsa, la plus ancienne société savante du département, se propose de publier cet ensemble de chroniques qui dressent un portrait très diversifié de notre commune et du pays environnant, les Vosges Saônoises, de la Révolution française à l'aube du XX^{e} siècle. Ce recueil s'enrichit également de photographies puisées au fonds Cardot, le photographe pharmacien de Melisey, portraitiste et paysagiste de la haute vallée de l'Ognon avant 1914. Pour réaliser cet ouvrage de quelque 220 pages au format A4, la Salsa (1 rue des Ursulines, Vesoul) doit s'assurer de la vente d'un minimum d'exemplaires ; c'est pourquoi elle propose, pendant tout le premier semestre 2011, une souscription (feuille ajoutée au bulletin ; on pourra économiser les frais d'expédition en cochant la case « *à prendre au siège de la Salsa* » et en ajoutant la mention « *Melisey, bibliothèque* » ; les livres pourront être retirés à cet endroit aux heures d'ouverture).

Voici le sommaire de cet ouvrage :

Le village renouvelé.

Histoire d'un chef-lieu : Melisey et les Vosges Saônoises au XIX^{e} siècle

Introduction : un parcours dans l'histoire locale
Le monde plein de 1851
La fin des communaux
L'ouvrier paysan
Nous n'irons plus au bois
Ces moulins qui n'iront plus vite
La politique au village
- Les maires sous le Second-Empire (1852-1871)
- Les commissaires cantonaux sous le Second-Empire
- Les gardes-champêtres sous le Second-Empire

Mon village en paix et en guerre
- Le Réformateur, le Conservateur et l'apprenti-historien
- Les censeurs, les recenseurs et l'apprenti-historien
- La nostalgie, la vérité et l'apprenti-historien
- Le temps des malandrins
- La violence d'antan
- Le paysan perverti

L'eau et les pierres : une histoire élémentaire
L'affaire du Grand-Pont (1808-1832)
Le tourment des eaux
Les eaux mêlées
L'eau dans la prairie
Paysans et arrosants des Vosges saônoises
Un pays de tourbières
Les lieux-dits de Melisey
Une huilerie du siècle dernier : le moulin de Planches
Saints Pierre et Paul de Melisey : la pierre, le temps et les hommes
Les cloches sur le village
Les riches heures d'un paysan haut-saônois : entre mémoire et histoire
Une vallée industrieuse : la Doue de l'Eau... et son dernier haut-fer
La métallurgie dans les Vosges saônoises : l'eau, le bois et le fer
Du moulin-battoir à la tannerie : le travail des cuirs dans les Vosges saônoises
Tourisme et paysages : l'air du temps ?
Arpenteurs, géomètres et autres mesureurs : les limites de la terre
Des bribes d'histoire
Foires et marchés de Melisey au XIXe siècle
Carrières, chemins, corvées... : un cursus élémentaire
Le feu et ses soldats
De la montagne sous-vosgienne à la basse vallée de l'Ognon :
- Un pays au fil de l'eau et une innovation technique : la turbine hydraulique

Paysages de l'Histoire : les passages d'eau sur l'Ognon et la Saône
XIX^{e} siècle : le siècle de l'instruction :
- Les maisons d'école
- Facettes de l'histoire de l'école (Melisey et les alentours)

Utopies pédagogiques et pratiques :

• Une école d'enseignement mutuel à Melisey (1819 – 1824)

Le pain quotidien :

• indigence et pitance

• saveurs et frayeurs

Surveiller et soigner : le mal-être et le mieux-être au village

Petitesse et grandeur du fait divers :

• Une grève chez les tailleurs de pierre (Ternuay, hiver 1888)

Les enfants, les errants : autres facettes de la pauvreté au XIX^{e} siècle

La vallée du chemin de fer :

• Regards sur le « *tacot* », Lure, Haut-du-Them, Le Thillot (1900-1938)

Une guerre oubliée : 1870-71

• L'année terrible à Melisey

La modernisation du village :

• Bribes d'histoire industrielle (XX^{e} siècle)

L'entrée du village, dans un hiver d'avant 1914

(photo Charles Cardot / fonds conservé au *Centre "Ressources Photographie*", de Lure)

Melisey, de hier à aujourd'hui

Avec l'aimable autorisation de monsieur René Demange, correspondant de l'Est Républicain et maire de Montessaux (article paru dans l'Est Républicain le 11 août 2010).

Vers 1900 Ardouin-Dumazet, écrivait : « Dans ce bassin gracieux, le gros bourg de Melisey s'étale gaiement sur les deux rives d'un clair torrent venu du plateau criblé d'étangs où naît également la Lanterne. C'est jour de marché aujourd'hui, la place la plus large est encombrée de voitures de choux à choucroute ». A cette époque Melisey, chef-lieu de canton, 1.600 habitants alors qu'il en avait connu 2.389 en 1846, était un bourg rural encore très vivant, s'appuyant sur l'énergie d'une eau omniprésente pour développer une petite industrie et un artisanat qui fixe alors une population ne pouvant subsister avec le seul travail des champs. Les trois moulins à grains, à huile ou à écorces comme le «moulin de planches » côtoient ateliers de tissage de lin, filatures de bourre de soie, foulons, teintureries, tanneries, marchand de fer, mais aussi sabotiers, limonadier, bourrelier, fabricant de chandelles, chapelier. Nombre de familles travaillent la dentelle

pour des ateliers des villes voisines. Une dizaine d'épiciers approvisionnent un village qui connaît de grosses animations avec les foires, le bétail sur la grande place et en aval du pont jusqu'à l'abattoir et tout le reste, de l'alimentation aux draperies en passant par la quincaillerie dans toutes les rues principales. Puis vint le temps de l'industrialisation et du chemin de fer, plus localement le « tacot » avec sa ligne, de Château-Lambert à Lure. Un tacot qui a décongestionné cette mêlée villageoise en traversant sans problème « la Belle Epoque » et les « Années folles », mais qui aura happé une partie de la population, accentuant la mobilité vers des centres industriels importants. Pendant ce temps, Armand Bohly, industriel tout nouvellement installé à Melisey, établissait l'éclairage à l'électricité avec une dynamo installée dans le moulin face au presbytère. Mais cet industriel est plus connu comme fondateur d'une entreprise métallurgique, aujourd'hui dans le groupe Lisi et qui a marqué sur plus d'un demi-siècle le village et l'histoire des familles du secteur.

Et si à l'époque du tacot le tourisme était déjà présent avec notamment des promenades proposées à chaque halte comme par exemple le Saut de l'Ognon ou le trou de Bosconche, aujourd'hui cette « Station Verte » permet la détente en famille avec sa zone de loisirs de la Praille, le centre équestre, ses deux campings, des gîtes et chambres d'hôtes.

Melisey, Hier, aujourd'hui et demain

Au Moyen Age, Melisey, appartenant à la seigneurie de Faucogney, était le siège d'une mairie comprenant plusieurs villages : Melisey, Saint- Martin, Montessaux, Saint- Germain, Soyères Fresse et autres lieux. Le mariage de Jean de Montureux en Ferrette avec Jeanne de Faucogney, en 1339, amena par la dot de la demoiselle la forêt du Mont de Vannes, Saint Pierre, Saint Barthélemy, Belonchamp, Lantenot, Quers, Dambenoit, Breuches, Servance dans l'escarcelle du Sieur de Montureux, constituant avec ce vaste territoire, une communauté de communes avant l'heure en quelque sorte ! Après le passage de la baronnie de Melisey aux maisons de Grammont, en 1790 furent constitués le district de Lure et le canton de Melisey.

L'eau omniprésente avec des ruisseaux torrentueux à la fonte des neiges, des prairies humides, marécages, étangs et tourbières et cette énergie a été utilisée tout au long des siècles pour des moulins, des tanneries, des tissages et filatures. De par sa position géographique, Melisey a toujours été un centre important de commerce et d'échanges avec ses foires et ses marchés. Puis à la fin du 19e siècle l'industrialisation s'est installée et elle reste forte notamment autour d'un établissement industriel important lié essentiellement à l'automobile.

Melifleur : le mot de la présidente

Le fleurissement de Melisey est l'une des marques de l'identité du village pour les personnes de passage et les morgelots. Une notoriété de longue date puisque nous sommes labellisés « une fleur » depuis plusieurs années.
Cet été, l'association a ainsi repiqué quelques 3000 plants répartis en une quarantaine d'espèces déclinées en 20 variétés différentes. De gros efforts se sont portés sur le parvis de l'église et l'Office du Tourisme qui chaque année nous pénalisaient au niveau des différents jurys.
2011 verra la remise à niveau du massif de l'entrée du village côté Belonchamp et celui des HLM du Rocheret.
Les massifs sont une occasion de réfléchir à l'environnement et au développement durable. Nous nous sommes déjà prononcés sur l'abandon de produits utilisés pour le désherbage .Il se fait désormais à l'aide d'un appareil thermique. Pour obtenir de nouveaux labels, il faut que Melisey s'adapte aux nouvelles normes. Il est toutefois regrettable que certaines propriétés défigurent nos rues, et portent un préjudice important à l'obtention d'une deuxième fleur. Le fleurissement de la commune ne représentant que trente pour cent dans l'appréciation, nous sommes donc fortement pénalisés.
Courant mars, la municipalité remettra les prix du concours des maisons fleuries.(Le règlement de ce concours est disponible sur le site Internet de la commune ou en mairie).
Je tiens à remercier tous les bénévoles de Melifleur pour leur présence à mes côtés et j'invite tous ceux et toutes celles que les fleurs intéressent à venir nous rejoindre.

La présidente, Michèle FAIVRE

Après la période estivale qui a vu fleurir les bacs, massifs et jardinières sous les soins attentifs de Claude Pheulpin, nous avons pu admirer, pendant la période hivernale, les décorations originales et lumineuses concoctées par l'équipe des hommes de Melifleur avec l'aide de Jean-Marie Charles, notre électricien en chef. De nombreuses heures ont été nécessaires pour mener à bien la nouvelle crèche, le globe terrestre installé devant le collège, l'immense sapin à la mode de Buenos Aires sur la place du champ de foire ou la maison du père Noël à l'Office du Tourisme. Tout le monde a loué ces constructions pour leur côté esthétique et innovant et nous sommes unanimes à rendre hommage à toute l'équipe de Melifleur pour son admirable travail.

Les décorations lumineuses particulièrement harmonieuses

La vie de la Bibliothèque Municipale

Pour la 8ème année consécutive, le Centre Régional du livre nous a permis, dans le cadre du Festival Littéraire Itinérant « les Petites Fugues », de recevoir un auteur de qualité, **Pascal Dessaint**. De renommée nationale, voire internationale pour certaines traductions, Pascal Dessaint nous a entretenu de son parcours et de son œuvre prolifique. Auteur de romans noirs et de chroniques « vertes et vagabondes », il a présenté, en réponse à nos questions, son dernier ouvrage « **Les derniers jours d'un homme** » : ce roman, plus social que noir, relate les déboires, les souffrances et les aventures dramatiques de plus de 800 ouvriers d'une usine sidérurgique du nord de la France, abandonnés et « liquidés » sans préavis ni plan social par des patrons voyous ne se souciant absolument pas de toute une région sinistrée et polluée, de toute une population intoxiquée. P.Dessaint nous présente là un hommage à ces hommes courageux et le témoignage d'une souffrance personnelle, celle de sa famille touchée par ces évènements. Toute ressemblance avec une entreprise connue (Metaleurop de Noyelles-Godault) n'est hélas pas fortuite….

« Les Chroniques vertes et vagabondes », plus rafraîchissantes, nous emmènent vers le midi toulousain et les Pyrénées proches sans toutefois oublier le nord natal de P. Dessaint. Avec beaucoup d'humour, il croque des portraits de copains, des instants de vie où l'observation de la nature et de ses habitants, les plus petits, les plus discrets, tient une grande place.

De nombreux livres de Pascal Dessaint sont disponibles à la Bibliothèque.

La Foire aux livres

Manifestation prisée des amateurs de lecture, la Foire aux Livres sera reconduite en 2011. Elle aura lieu le **6 mars à la salle des fêtes de Melisey**. Précipitez-vous dans vos greniers, ouvrez vos cartons, triez vos étagères et venez réserver un espace de vente. Si vous préférez acheter, vous serez les bienvenus toute la journée du 6 mars, de 9h à 17h.

Renseignements et inscription à la bibliothèque :

03 84 63 25 91 ou bibliotheque.melisey@gmail.com

Bulletin d'inscription téléchargeable sur :

http://melisey.cchvo.org/ vie de la commune/bibliothèque municipale

Le club de lecture

Un groupe de lecteurs de la bibliothèque se réunit régulièrement, dans un esprit convivial, pour échanger sur un auteur ou sur un thème traité dans plusieurs ouvrages. La prochaine rencontre aura lieu le 4 février à 18 heures à la bibliothèque avec au programme **Maylis de Kerangal** et **David Vann**

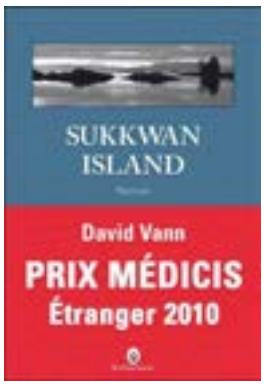

Tout lecteur nouveau sera accueilli avec plaisir.

En Bref…

Vous verrez désormais apparaître ce logo sur des documents communaux : il été réalisé à notre demande, par monsieur Daniel Alexandre, dessinateur et graphiste professionnel, habitant Ternuay. Une belle illustration de nos richesses naturelles et architecturales !

La nouvelle numérotation arrive à Melisey

A la demande des services de livraison, des services d'urgence et de la Poste, une numérotation des habitations est en cours pour les hameaux des Gouttes, des Granges Baverey, de la Conche, des Guidons, des Noies Parrons, du dessus de Souhières et de la Combe Romaine, des Baraques et du Bas, de la ferrasse, de la Courberotte, des Grands Bois, ainsi que du chemin du Sygle et de la zone artisanale des Vernes (ex zone des Zervaux). Une fois ce travail réalisé, fruit d'une collaboration entre la Mairie et la Poste, les habitants recevront un courrier leur attribuant un numéro dans leur quartier. La signalisation, les plaques de rue ou de hameaux ainsi que les numéros des particuliers seront à la charge de la commune.

Le guide du « bien vivre » à Melisey.

En raison de nombreux manquements aux devoirs du bon citoyen, il nous apparaît indispensable de répéter certaines consignes à respecter pour le bien-être de tous.

Feux et flammes

Les élus et le secrétariat de mairie reçoivent régulièrement des doléances à propos de feux allumés par des habitants et gênant le voisinage. Il est bon de rappeler quelques règles d'usage :

- **Le brûlage des ordures ménagères est strictement interdit** (article 84 du Règlement Sanitaire Départemental) **car cela dégage des dioxines et autres substances toxiques pour l'homme et l'environnement.**
- En ce qui concerne les feux de jardin : il n'y a pas d'interdiction absolue de brûler quelques herbes ou branches dans son jardin. Il paraît cependant opportun de respecter certaines règles :
  - ne brûler que des herbes et branchages secs de manière à brûler très vite et ne pas enfumer tout le quartier pendant plusieurs heures (ni sciure, ni tontes de pelouse) ; **ne surtout pas allumer avec de l'huile de vidange ou des pneus : outre sa nocivité, ce procédé est passible d'amendes sévères…**
  - éviter de brûler les week-ends et jours fériés
  - faire un tas limité (pas plus d'un mètre de haut)
  - attention à la vitesse et à la direction du vent
  - ne pas faire de feu à moins de 25 m des voies de circulation et à moins de 10 m des lignes électriques

En ce qui concerne les végétaux, n'oubliez pas que la meilleure solution est le compostage (facile grâce aux composteurs qui ont été proposés par le Sytevom, via la Communauté de Communes). En dernier recours, vous pouvez amener vos déchets verts à la déchetterie de Melisey.

Dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, tout est affaire de mesure, de civisme, de respect de ses voisins…

Le bruit

Selon l'arrêté préfectoral n° 21 du 18 mai 2006 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, *« tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit ».*

Des quelques pages de cet arrêté (consultable sur http://melisey.cchvo.org/ vie municipale/informations municipales ou disponible en mairie), nous relèverons quelques aspects concernant la vie de notre village :

- d'après l'article 3, toute activité professionnelle bruyante doit être interrompue entre 20 h et 7h, et toute la journée des dimanches et jours fériés. Entre 7 h et 20 h, les nuisances sonores doivent être mesurées.
- d'après l'article 4, les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

  les jours ouvrables de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30
  les dimanches et jours fériés de 10h à 12 h.
- d'après l'article 5, les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage…

Le stationnement

Le village de Melisey ne manque pas de places où le stationnement est facile. Mais l'inconscience et/ou la paresse conduisent certains habitants à utiliser les trottoirs, normalement réservés aux piétons avec quelquefois des enfants ou des poussettes, pour garer leur chère automobile : s'il vous plaît, un peu de civisme et chacun se sentira un peu plus en sécurité !

Le déneigement

Nous rappelons que le déneigement des trottoirs incombe aux propriétaires ou aux occupants riverains. En cas d'accident, leur responsabilité peut être engagée.

Le libellé des adresses postales

Pour un meilleur acheminement du courrier, il est demandé aux habitants dont le domicile fait partie d'une résidence (les Erables, les Fignets, le Rocheret etc.) de rédiger ainsi leur adresse :

Monsieur et Madame X
13, résidence des pommiers
70 270 MELISEY

Vie Libre

Vous souffrez d'une addiction, alcool, drogue ou tout autres produits changeant votre comportement, n'ayez pas honte, c'est une maladie. Votre entourage a du mal à vous comprendre.

Fondé en 1953, le mouvement Vie Libre de Melisey-Ronchamp est représentatif des malades alcooliques et de leurs proches en les aidant et en soutenant leur famille.
L'objectif fondamental est axé non pas sur des idéologies religieuses ou politiques mais sur une certitude que tout malade alcoolique peut guérir.

Qui sont ses membres?

D'anciens malades alcooliques qui ont choisi, après s'être fait soigner, d'aider à leur tour d'autres malades.

Des abstinents volontaires qui par solidarité et conviction aident les familles et les proches.

Des sympathisants qui ne connaissent pas de problème particulier avec l'alcool mais qui ont choisi de participer aux actions et à la vie du mouvement.

L'association travaille également avec des partenaires de tous milieux :

corps médical, corps médico-social, élus, milieux judiciaires et services sociaux, bref tous les acteurs importants qui joueront un rôle dans la guérison du malade.

Les militants et les animateurs du mouvement Vie Libre peuvent répondre à toutes demandes des personnes qui désirent s'informer dans un but de prévention contre l'alcoolisme.

Contacts: 03 84 20 65 02
03 84 20 45 12
03 84 20 66 36

VIE LIBRE : LA SOIF DE S'EN SORTIR

Mémento du Morgelot

Ordures ménagères :

Tout changement dans la situation familiale doit être porté à la connaissance de la mairie ou de la Communauté de Communes (14 place du marché à MELISEY : Tél. : 03 84 20 05 53) avant le 25janvier 2011 afin d'être pris en compte pour l' établissement de la redevance 2011.

Prélèvement automatique des factures d'eau :

Afin de faciliter les démarches de ses administrés, la municipalité a mis en place un service de prélèvement automatique de la facture d'eau sur leur compte bancaire ou postal

Pour ceux qui voudraient profiter des avantages de ce mode de paiement (fractionnement en quatre mensualités : 10 mars – 10 juin – 10 septembre – 10 novembre) il y a lieu de vous inscrire au secrétariat de mairie avant le 15 février 2011.

A 16 ans, Faites vous recenser dans votre Mairie.

Le recensement est une démarche civique obligatoire qui s'inscrit dans le parcours de citoyenneté. Il fait suite à l'enseignement de défense au collège et précède la Journée d'Appel de Préparation à la Défense.

QUI ? Tous les citoyens français, garçons et filles

QUAND ? Dès le seizième anniversaire et dans les trois mois qui suivent

OU ? A la Mairie du domicile. Une attestation de recensement vous sera délivrée

COMMENT ? Se présenter muni de sa carte d'identité et du livret de famille des parents.

Si vous ne vous êtes pas fait recenser dans les délais, il faut vous présenter au plus vite à la mairie afin de régulariser votre situation. **Sinon, il vous sera impossible de vous inscrire à la conduite accompagnée, au permis de conduire, au bac…….**

Permanences en mairie :

C.D.H.R.U
le 3e mardi de chaque mois
de 11 h à 12 h

C.P.A.M VESOUL
tous les jeudis matin
10 h 30 à 12 h

Assistante Sociale
tous les jeudis matin de 9 h à 12 h
uniquement sur rendez-vous
03 84 20 02 84

Bibliothèque Municipale
4 place du marché
03 84 63 25 91
Ouverture : mercredi 10 h à 12h
14 h à 16 h
Vendredi 16 h à 18 h
Samedi 10 h à 12 h

Antenne A.D.M.R
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 15 h 17 h
Mercredi de 10h à 12 h
03 84 62 22 70

ASSOCIATION LOCALE ADMR
DE LA VALLEE DE L'OGNON
Maison de Services
Mairie – 10 Grande Rue
70270 MELISEY
Tél : 03.84.63.22.70

Notre association ADMR de la Vallée de l'Ognon (loi 1901) a été créée et animée par une équipe de bénévoles en Décembre 1976. Notre objectif est de permettre aux habitants de rester à leur domicile tout en leur assurant une bonne qualité de vie. Nous intervenons sur tout le canton et les communes environnantes.

Infirmiers à Domicile : ce service est animé par des aides-soignantes qui assurent des soins infirmiers et d'hygiène à domicile sur prescription médicale et dans la limite des places qui nous sont attribuées par la CPAM.

Depuis Mai 2007, une convention de partenariat est signée entre l'ADMR et l'HAD (Hospitalisation à Domicile) afin d'assurer des soins complexes à des personnes atteintes de pathologies aiguës ou chroniques qui leur permettent de rester chez elles.

Les infirmières du Centre de Soins assurent, dans le respect du libre choix de l'usager, des soins sans hébergement et participent à des actions de santé publique, de prévention, d'éducation pour la santé et à des actions sociales. Nous assurons une permanence 24h/24 et 7jours/7 pour répondre aux demandes de renseignements et noter les appels extérieurs.

Notre service « portage de repas » existe depuis de nombreuses années. Les personnes aidées bénéficient d'un repas adapté à leurs besoins et à leurs goûts. Des menus spéciaux (protéinés, diabétiques, sans sel, mixés) peuvent notamment être préparés. Les livraisons peuvent correspondre à des besoins ponctuels, temporaires ou réguliers.

Services aux personnes à domicile - NF311
Délivrée par AFAQ AFNOR Certification - www.marque-nf.com

Association locale adhérente à la Fédération ADMR de la Haute Saône
Adhérente à l'Union nationale ADMR association loi 1901 regroupant 3200 associations locales titulaires de l'agrément qualité délivré par le ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale, membre de l'UNAF et de l'UNIOPSS – CCP Paris 5326-38K

Les services proposés

- Aide à la personne âgée
- Aide aux familles
- Petit bricolage, jardinage
- Aide aux personnes handicapées
- Repas à domicile
- Garde et ménage tout public

Les communes couvertes par l'association :

- Belfahy
- Malbouhans
- Melisey
- Miellin
- Montessaux
- Fresse
- Servance
- Saint Barthélémy
- Saint Germain
- Ternuay et Saint Hilaire
- Linexert
- Belmont
- Belonchamp
- Château-Lambert
- La Corbière
- Ecromagny
- La Neuvelle les Lure
- La Goulotte
- Le Haut du Them
- Lantenot
- La Lanterne et les Armonts

Contacter l'ADMR de la Vallée de l'Ognon :

Maison des Services ADMR de Melisey
Mairie – 10 Grande Rue
Tél. /Fax. 03.84.63.22.70

Permanences :
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 15h à 17h
Mercredi de 10h à 12h

365 jours de vie associative

Comme l'indique la 3ème de couverture de ce journal, la vie associative de notre commune est très riche : on ne compte plus les bénévoles impliqués à des degrés divers dans le fonctionnement et l'animation de ces groupes structurés en « associations régies par la loi du 1er juillet 1901 » et qui constituent un maillage dense d'activités sociales, sportives, culturelles ou de loisirs. Nous avons ouvert nos colonnes aux responsables qui souhaitaient vous faire partager quelques moments forts de cette année 2010.

Le Tennis Club

110 adhérents, pour l'année 2009/2010 avec 40 enfants à l'école de tennis.
15 enfants en compétition, 13 enfants au club junior, 12 enfants au mini tennis qui ont participé à la fête du mini tennis à Dole, au mois de Mai.
30 enfants ont passé avec succès leurs tests de balles suivant leur niveau (blanche, orange, jaune, verte et rouge)
Championnat hiver : engagement 1 équipe 15/16ans garçons
Championnat été : engagement 1 équipe mixte 8/9 ans, 1 équipe garçons 10 ans, 2 équipes garçons 13/14 ans.

Labreuche Cyprien a participé aux 16éme de finale à Besançon
Meilleur progression du club : 3 classements pour Mario Gheza 30/1
Les manifestations au profit de l'école de Tennis furent des réussites, sponsorisées par les Mairies de Melisey et Saint-Barthélémy, les commerçants de Melisey et des alentours, le Conseil Général, la ligue de Franche Comté de Tennis, le Comité Départemental et les bénévoles du club. Un grand merci à tous.
La rénovation du 2ème court de Tennis par la commune de Melisey a permis aux adhérents du club de s'adonner au Tennis en compétition et en loisir ; cette année de nombreuses personnes ont pris des « cotisations été » à prix réduit.
De nouveaux créneaux sont disponibles pour les adhérents, avec la rénovation de la salle de Saint-Barthélémy et le gymnase du collège en dehors des heures scolaires, en soirée. Le club remercie la commune et la communauté de communes.

Manifestations 2011: Fête de Noël : le 18 décembre 2010
Tennis Couleur : 28/29 décembre 2010
Concours de belote : samedi 12 février 2011
Tournoi de printemps : du 15 au 30 avril 2011
Fête du Tennis : 25/26 juin 2011
(Portes ouvertes pendant 2 jours à tous les licenciés et non licenciés)

L' ASMSB

Pour cette saison 2010/2011, le club de football de l'AS Melisey Saint-Barthélémy compte environ une centaine de licenciés. Il présente des équipes dans toutes les catégories d'âge, des moins de 9 ans aux seniors, dans les championnats départementaux et régionaux.

Nouveauté cette année, un groupement d'équipes de jeunes a été mis en place avec le club voisin de Lure pour trois groupes d'âge : les U15, les U17 et les U19. Face à la baisse du nombre de joueurs dans le département et plus spécifiquement dans la haute vallée de l'Ognon, ce rapprochement entre l'ASMSB et les JS Luronnes permet à tous les jeunes du secteur de pratiquer le football dans leur catégorie d'âge. Après quelques mois d'existence, ce groupement semble porter ses fruits, les équipes faisant plutôt bonne figure dans leur championnat respectif.

Cette saison, nos deux équipes seniors ont grimpé d'un niveau dans la hiérarchie sportive. Après plusieurs mois de compétition, elles peinent véritablement à concrétiser les promesses entrevues lors de la saison précédente. Positionnée dans les dernières places de son championnat de Ligue Régionale 3, l'équipe fanion ne démérite pas, concédant des défaites par le plus petit des scores. Quant à l'équipe réserve, en Troisième division de District, elle se distingue surtout par son irrégularité. Mais soyons certains qu'après la trêve hivernale, ces deux équipes doubleront d'effort pour grignoter des places au classement.

Après une pause en raison des travaux engagés au gymnase de Saint-Barthélémy, la Fête de la Bière a fait son retour et a de nouveau fait danser le 9 octobre 2010. Les organisateurs ont dû s'adapter à la nouvelle configuration de la salle, en installant par exemple au sol un revêtement de protection ou encore un plancher pour faire office de piste de danse. Nécessitant ainsi un travail et une préparation plus importants que pour les éditions précédentes, la soirée 2010 s'est déroulée dans la bonne ambiance, dans le respect d'un bâtiment flambant neuf. Le rendez-vous est déjà donné pour octobre 2011 !

Toute la vie sportive et extra sportive du club ne pourrait se faire sans le travail assidu des nombreux bénévoles du club ainsi que du soutien des collectivités et des sponsors. Nous profitons ainsi de cet article pour remercier tous ceux qui soutiennent et aident au quotidien l'ASMSB.
Enfin, nous informons tous les amateurs de cartes que le club organisera son concours de belotte le 29 janvier 2011 à la salle polyvalente de Melisey. De nombreux lots seront en jeu !

L' ECLVS

Notre club recrute des licenciés sur un secteur géographique de Luxeuil aux Vosges Saônoises.
Notre mission principale est la formation des jeunes.

Nous accueillons les enfants de 6 à 13 ans en école de cyclisme : initiations vélo de route, cyclo-cross, pistes (vélodrome) et compétitions adaptées aux catégories d'âges (cadets de 15 à 16 ans et juniors de 17 à 18 ans). Perfectionnements vélo routes, cyclo- cross, pistes. Compétitions.
Des entraînements club et collectifs sont organisés avec des moniteurs et un conseiller technique départemental.
Nos plus belles satisfactions sont les passages de plusieurs jeunes au plus haut niveau de notre sport.

Venez nombreux.
Contact : Quenisset Jean-Marie
Tel 03 84 93 72 01 et 06 30 90 80 13

ENTENTE CYCLISTE
LUXEUIL - VOSGES SAONOISES

L'ACVMSB

Notre association (amicale club des vétérans de Melisey-Saint-Barthélémy) regroupe d'anciens joueurs de football. Nous organisons des rencontres amicales contre d'autres clubs de la région dans un esprit sportif et convivial.
Durant l'année passée nous avons soutenu l'association des hyperinsulinismes au cours d'un match caritatif.
De plus nous aidons l'association des randonneurs des Mille Etangs pour l'organisation de la marche populaire du mois de juin.

Le PCHVO

Le PCHVO Melisey a soufflé ses 20 bougies.

C'est le 18 Juillet 1990 que le club de pétanque de la Haute Vallée de L'Ognon est créé. René Musquard, Gilbert Vernier, André Pierron, Robert Py, Claude Dubois, Yves Bresson, Paul Tisserand, Daniel Lambert, Bernard Caritey, étaient ses précurseurs. Un sport du sud dans l'est de la France, le pari était osé. René Musquard en fut le premier président. Il passe le flambeau en 1993 à Daniel Lambert, qui le transmet en 2001 à Bernard Caritey, actuel président

Au PCHVO on pratique la pétanque sportive (concours, championnats, coupe de France), et aussi le côté loisir (concours interne, 14 Juillet etc.).

Entraînement à Melisey au stade le mercredi et le vendredi.

Le club a un effectif de 40 licenciés, plusieurs fois représenté dans les championnats de France jeune, cette année à Beaucaire. Nous accueillons des adhérents de tous les âges ; la licence est gratuite pour les jeunes, et les féminines, avec la possibilité de pratiquer la pétanque du mois de janvier à décembre grâce au boulodrome couvert de Lure

Contact Président du PCHVO : Bernard Caritey Tel 03 84 20 87 47

Le PCHVO remercie les municipalités de Melisey et Saint-Barthélémy, le Conseil Général de nous avoir soutenus pendant ces 20 ans

Le PCHVO est à l'honneur : lors de l'assemblée générale des clubs à Fougerolles, plusieurs membres du club sont récompensés par la FFPJP : Daniel LAMBERT médaille d'or, André Pierron, Nelly CARITEY médaille d'argent, Jacky GAIDOT médaille de bronze, Daniel FRECHIN, Michèle FRECHIN, François GEHIN, Jean ENOCH diplôme honneur du CD 70, Bernard CARITEY trophée 2010 de l'arbitrage.

Le REVS

Rassemblement
Equestre des Vosges Saônoises

Association de cavaliers qui réunit, pour l'année 2010, 70 adhérents pratiquant l'équitation nature au fil des saisons.

Des stages et randonnées sont organisés dans un contexte convivial. L'association participe aussi à de nombreuses manifestations

environnementales telles que le balisage des chemins de randonnées équestres, l'aide à l'organisation de la marche d'Ecromagny, la fête du cheval, et le Téléthon.
Montés ou attelés, les chevaux nous accompagnent dans la découverte de la nature de notre merveilleuse région.

Le 19 septembre dernier, le REVS a organisé un grand défilé costumé à travers les rues de Melisey qui ont résonné sous les sabots des chevaux montés ou attelés. La promenade s'est achevée au manège des Mille Etangs d'Adeline Braganti par l'élection du plus beau costume et la présentation de diverses activités équestres.

Adresse de l'association à partir du 01.01.2011 : REVS Mr FAGOT Patrick 42, route des Vosges 70200 Saint- Germain.

L'Atelier de Dessin et de Peinture de Melisey

L'atelier de dessin et de peinture a rempli en grande partie le programme qu'il s'était fixé en début d'année. Il est satisfaisant de constater une bonne fidélisation des adhérents : à ce jour l'atelier compte 22 membres originaires de l'ensemble de la vallée. Une opération « porte ouverte », avec une exposition d'une bonne centaine de réalisations d'élèves, a été organisée les 20 et 21 avril. Elle a accueilli environ 125 personnes qui ont apprécié les travaux des plus jeunes et des adultes.

Durant l'été, l'atelier a ouvert ses portes le jeudi soir pour ceux qui désiraient venir travailler en groupe.
La rentrée de septembre a apporté son lot de changements ; en effet avec le départ de notre ancien professeur, les cours ont repris avec deux nouveaux intervenants :
M Daniel ALEXANDRE, dessinateur et graphiste professionnel, vient dispenser des cours de dessin aux enfants et aux adultes le mardi de 19h à 20h30. Les séances sont très suivies et nous avons été obligés de limiter les inscriptions faute de places (mais une liste d'attente est ouverte). Il apporte son savoir faire, avec dynamisme, en variant théorie et pratique, observation et imagination, avec l'utilisation de différentes techniques : crayon, fusain, encre de chine, pastels gras et sec, initiation à la gouache.

Les membres qui souhaitent travailler entre eux, poursuivent la soirée en pratiquant librement, peinture ou dessin, de 20h30 à 22h, Mme Ingrid JOHANN, artiste peintre, vient le jeudi une fois sur deux environ, de 20h à 22h pour enseigner la peinture : gouache, acrylique, aquarelle, peinture à l'huile et encre. Elle nous fait redécouvrir la palette des couleurs, l'importance de l'ombre et de la lumière pour créer volume et profondeur de champ et travailler la composition d'un tableau et son cadrage.
Ses cours ont débuté juste avant les vacances de la toussaint : ce sont donc les premiers exercices et d'autres personnes peuvent encore nous rejoindre.
Enfin, de manière spontanée des sorties sur le terrain ont été effectuées, Elles reprendront aux beaux jours avec celles et ceux qui le souhaitent.
Président : Denis Stéphanoni - Maison des associations - 4 place du marché - 70 270 Melisey
Information : Anne Marie Bernard tel.03.84.20.84.49
Jacqueline Grosdemouge tel 03.84.20.02.72
Agnès Mossajée tel 03.84.20.88.75
Par mail : m-a.mossajee@orange.fr

L'Union Musicale de Melisey

En cette année 2010, l'Union Musicale de Melisey a innové et s'est développée. Tout d'abord, après avoir présenté son traditionnel concert de printemps le à la salle des fêtes de Melisey, l'association s'est délocalisée jusqu'à …. la zone de loisirs de La Praille pour la Fête de la Musique : bravant une météo un peu fraîche, les musiciens et choristes se sont produits aux côtés de la

restauration rapide de « Mimi » ; les deux ont réussi ensemble à réchauffer les cœurs (les chœurs ?) et les corps.

A la rentrée d'octobre 2010, l'Union Musicale de Melisey a voté en assemblée générale une modification des statuts lui permettant d'étendre ses activités : sur proposition d'une animatrice sportive, Lucie Dirand de Melisey, l'association propose l'apprentissage de la

danse moderne à partir de 6 ans. Une trentaine d'enfants et d'adolescents suivent ainsi cette activité en groupes de 10, le lundi soir au gymnase intercommunal Maurice Giboulet de Saint- Barthélémy.

Parallèlement, les cours de musique (guitare, piano, flûtes à bec, vents), l'ensemble instrumental de jazz « accords ‹Perdus », la chorale « le Drosera » et le groupe de musiques actuelles « Timebreaker » poursuivent leurs activités et accueillent volontiers de nouveaux pratiquants (contacts en 3ème de couverture).

Les randonneurs des 1000 Etangs

Cette association créée en 2006 sera affiliée à la Fédération du Club Vosgien à compter du 1er janvier 2011. Elle compte à ce jour 42 licenciés qui se retrouvent chaque dimanche pour découvrir les joies de la randonnée.

En période hivernale le plateau des Mille Étangs et ses alentours, Ballon d'Alsace, Ballon de Servance, charment toujours nos randonneurs

En période estivale des sorties plus lointaines sont organisées et quelques unes sont à thème :
au cours de l'année 2010 découverte du Couvent des Cordeliers dans les Vosges, la Transhumance au Ballon d'Alsace, la fête des bisons à Breurey les Faverney,les cochonnailles à Bourbach le Haut, un séjour aux Crozats dans le Jura et pour clôturer la saison dans la bonne humeur une randonnée à Foucherans dans le Doubs pour y découvrir le grill Finlandais.
Quelques dates marquantes :
- 17janvier 2010 : marche d'hiver au départ de la salle des fêtes avec 280 participants.
- 19 juin marche organisée au profit de la petite Claire (associations des hyperinsulinismes).
- 27 juin 2010 marche populaire à l'étang de la Doye avec 870 participants.
- 11 décembre 2010, assemblée générale.
- 16 janvier 2011 : marche d'hiver avec départ de la salle des fêtes de la Mairie de Melisey.

Pour tous renseignements, contacter M. Petronelli : 03 84 20 80 54

Club de Marche du Foyer des Jeunes

Créé à l'automne 95, le club de marche du Foyer Rural de Melisey compte aujourd'hui plus de 60 adhérents, de 45 à plus de 80 ans.

La plupart sont bien sûr des retraités qui se retrouvent chaque semaine (le mercredi ou le vendredi suivant un calendrier établi pour 2 mois) pour une sortie de 2 à 3 heures (suivant la météo) ; le calendrier est visible à l'Office du Tourisme, place de la gare.

Tous sont convaincus des bienfaits d'une activité physique régulière, sans aucun esprit de compétition. La marche est particulièrement bien adaptée aux seniors: elle permet de renforcer sa charpente osseuse et musculaire et d'entretenir le système cardio-vasculaire et l'appareil pulmonaire.

Si cette activité est bonne pour la forme, elle est aussi excellente pour le moral, offrant les plaisirs de la découverte ou de la rencontre: paysages variés, fleurs, patrimoine (notre plateau des Mille Etangs ne manque pas d'atouts).

La convivialité est aussi un élément moteur : au fil des semaines et des années, des liens d'amitié se sont tissés et tous apprécient la bonne ambiance qui règne dans le club. A noter encore que la marche est un des sports les moins coûteux : il est toutefois nécessaire d'avoir une bonne paire de chaussures.

Outre les sorties hebdomadaires, des journées ou des week-ends sont organisés à la belle saison, et depuis une dizaine d'années une semaine de marche au mois d'août pour les plus « aguerris ».

Le club est ouvert à toutes les personnes intéressées de Melisey ou des villages environnants.

Pour s'inscrire s'adresser à F. et E. Mougnon: Tel. 03 84 20 81 26

Club des Aînés « Aux joyeux rendez- vous »

Le Club des Aînés de Melisey a rejoint les *Dalmatiens* : ils sont désormais 101 à jour de cotisations. Plus 23 par rapport à 2009, qui avait déjà vu l'effectif augmenter de 22.

Parmi eux, une trentaine de marcheurs qui sillonnent le secteur par tous les temps, même si un ou deux préfèrent parfois le tarot.

L'année 2010 a vu nos aînés sur tous les fronts. Elle a démarré le 5 janvier par la traditionnelle assemblée générale, suivie de la galette des rois offerte par Monsieur le Maire.
Ensuite, tous les mardi à 14h, ils se retrouvent pour des parties de belote très disputées, qui se terminent vers 17h afin de déguster le « goûter « très attendu, en particulier pour les histoires drôles (souvent en patois) racontées par Gaby et d'autres joyeux participants. C'est aussi l'occasion pour la Présidente et sa complice Colette de concocter des saynètes à faire pleurer de rire. Quels talents !
Ces goûters de 17h sont aussi l'occasion pour la trentaine de participants en moyenne, de célébrer différents évènements : le 2 février, les crêpes (délicieuses) réalisées par Daniel et Gilbert : le 16 février, mardi-gras, Gaby avait décoré la salle et mis son costume de « sorcière » pour déguster les beignets de carnaval offerts par la boulangerie Pernet. Le 29 juin pour fêter les vacances, c'était goûter / repas au club avec animation, autour du Chili concocté par Marie-ange. Le 3 novembre, c'était l'occasion de fêter l'anniversaire de notre doyen, les 90 ans du tonton Marcel.

L'équipe dirigeante a souhaité privilégier les échanges avec les clubs voisins, c'est pourquoi le 18 mai, Josiane et ses troupes de Ternuay ont répondu à l'invitation des Morgelots à passer l'après-midi ensemble. Le 19 octobre, c'était au tour du club de Fresse de nous rejoindre cartes en main.
L'aspect culturel tient une place importante dans les activités du club. Le 18 janvier, ce sont Yolande et Marcel qui ont apporté leur concours à l'organisation de la dictée qui a vu 11 participants, devancés par Colette Ledeur (1,5 fautes)
C'est encore Yolande qui a emmené 33 personnes à Berck sur Mer du 2 au 7 mai.
Le 17 juin, ils étaient 46 à monter dans le bus à destination du Saut du Doubs, avec croisière repas, après dégustation des spécialités du tuyé de Mésandans. Et la journée s'est achevée par une visite guidée du château de Joux, rappelant entre autres, la destinée de Toussaint Louverture et de Jeanne de Joux.
Puis le 11 août, c'est encore un car bondé qui a pris la direction de Port sur Saône pour assister au festival de folklore international, avec bien sur, le repas partagé avec les autres clubs des aînés haut-saônois.
Les sorties gastronomiques sont aussi très prisées, et la journée « grenouilles » à Pesmes a réuni 53 participants, qui ont par la même occasion visité la fromagerie Milleret de Charcenne avec dégustation de ses fabrications.

Enfin, pour joindre l'utile à l'agréable tout en renforçant les finances (en plus de la subvention de la municipalité ici remerciée) une présentation des produits « bien être » le 1er juin, les thés dansants animés par « Jean-Mi Musique » le 28 mars et par Jean-Pierre Piquard le 28 septembre, se sont déroulés dans une ambiance toujours conviviale. Sans oublier le 22 août, le stand de la brocante de Melisey, ou se sont vendues les confitures de Gaby (entre autres) au profit du club.

L'AAPPMA La Truite de l'Ognon

Forte d'environ 200 membres actifs, l'AAPPMA « La Truite de l'Ognon » fait partie des 20 premières associations de pêche de la fédération de Haute- Saône. Elle gère environ 64 km de rivières de première catégorie « salmonidés dominants ».
L'entretien des ruisseaux frayères est assuré avec l'aide de la fédération. La très bonne entente avec la municipalité de Melisey permet d'effectuer des travaux d'ordre piscicole et touristique.
Les dernières analyses confirment que la qualité de l'eau est tout à fait correcte.
Les cartes de pêche sont vendues en majorité par l'Office du Tourisme dont les rapports avec la société de pêche sont excellents. La vente est restée stable cette année.

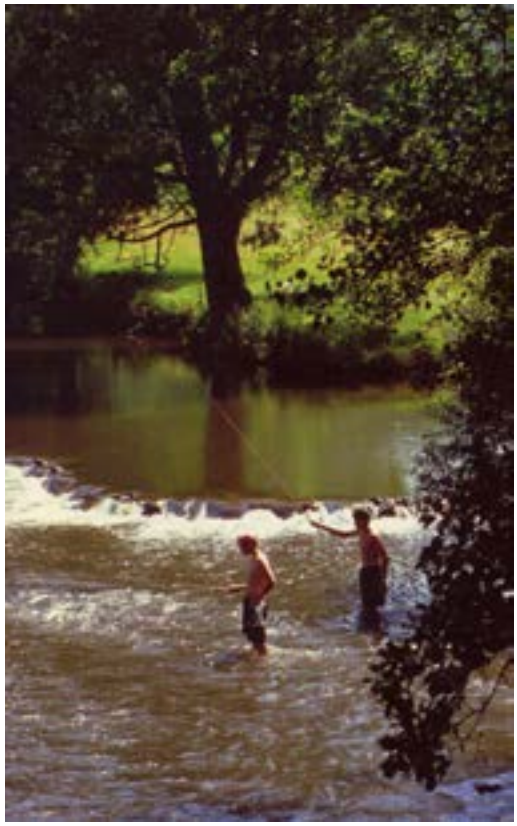

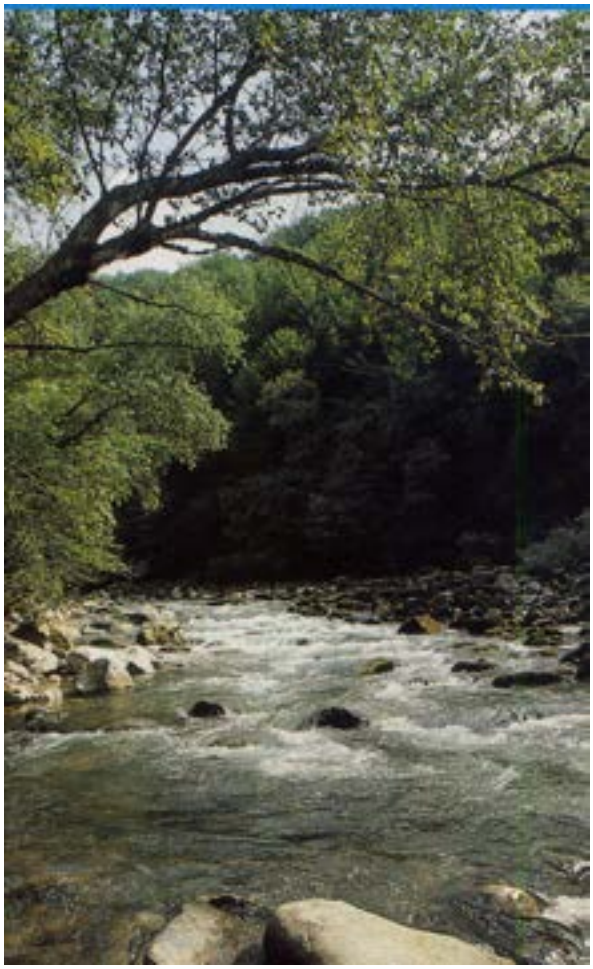

Un alevinage conséquent sera effectué avant l'ouverture.
Un plus, cette année : les départements du Grand Est ayant formé un groupement, il sera possible d'y accéder. Les informations seront données à l'assemblée générale fin février, ainsi que le prix des cartes.
Cette année, des journées de sensibilisation sur la pêche et les milieux aquatiques ont été menées avec les écoles de Fresse et seront reconduites en 2011 avec les écoles désirant participer, la fédération de pêche apportant soutiens logistique et financier à l'AAPPMA.
Contact et renseignements au :
03 84 20 81 69 - Monsieur Yves CHIPPAUX.

Etat Civil 2010

Naissances 2010

DELAGE- ANDRE Maëlys	13 janvier 2010
LOUMACHI Dylan Régis	22 février 2010
JAMEY Nils David Philippe	25 février 2010
BRAND Agosti Henry	27 février 2010
VILLARD Pierre	01 mars 2010
ANGELOT Quentin Louis Serge	11 avril 2010
MOTTNER Stella Pascale Lydia	12 mai 2010
THOMAS Mathéo	20 mai 2010
MOREL Yanis Robert	23 juin 2010
GAUTHEROT Andréa Franckie Emmanuelle	30 août 2010
TAILLARD Axel Noah	08 septembre 2010
BULLIARD Cassy	26 septembre 2010
PIAZZA Gabriel Eyden	28 septembre 2010
INGELAERE Nathéo Jacques Donato	18 octobre 2010
VIVAIRE Maéva Hélène Léa	05 novembre 2010
COURROYE- LAFOSSE Jules	11 novembre 2010
VERNIER Louis Christian Daniel	13 novembre 2010
TOURDOT Léane Marie- Ange Jocelyne	13 décembre 2010
BRABANT Enzo	24 décembre 2010
FRECHIN Méline	30 décembre 2010

Mariages 2010

GARRET Cyril René Gérard et SAGE Elodie Odette Berthe	05 juin 2010
VADOT Alban André Charles et BOFFY Marie Louise Madeleine	03 juillet 2010
LASSAUGE Gilles Roger Nadine et BROTONS Aude- Claire Isabelle Maryse	10 juillet 2010
GAIDOT Alain Jean Paul et SAILLEY Bernadette Jeanne Paulette	28 août 2010

Décès 2010

DAVAL Gérard Yves Maxime	16 janvier 2010
GALMICHE Berthe Marie Félicie Vve JACQUOT	19 janvier 2010
PERNOT Maria Julie Joséphine Vve GAVOILLE	28 février .2010
LAURENT Paulette Alphonsine Léa Vve DIEUDONNE	01 mars 2010
GRANDMOUGIN Pascal Lucien Germain	19 avril 2010
BELUCHE Claude Justin Emile	23 avril 2010
BERTRAND Marie Louise Vve PERNIAUX	29 avril 2010
VERNIER Liliane Edwige Alice	03 mai 2010
PINOT René Gustave	17 juin 2010
OLIVIER Paul Georges François	24 juin 2010
WLADIMIROFF Renée Marcelle Andrée Vve CLERC	25 juin 2010
DAVAL Marcelle Paulette Cécile Ep. PHEULPIN	28 juin 2010
MOUGENOT Reine Marie Augusta Vve DAVAL	11 juillet 2010
VILLEREY Jean Louis Auguste	23 juillet 2010
COULON Franck Serge Nicolas	30 juillet 2010
SAGE Micheline Violette Vve METRIS	04 août 2010
HOUILLON André Jules Joseph	03 octobre 2010
GARNIER Simone Constance Marthe Marie Vve CORBERAND	12 novembre 2010
MEGARD Léon André	16 décembre 2010
PINOT Robert Yves Auguste	29 décembre 2010

Pour venir en aide à nos concitoyens dans l'épreuve :

Association des veufs et veuves : 49 rue Gérôme – BP 1

70 001 VESOUL CEDEX

(03 84 97 18 11

Localement, contacter Madame Jacqueline GROSDEMOUGE : 03 84 20 02 72

Calendrier des manifestations 2011

16 janvier	**Marche des randonneurs des 1000 étangs (départ mairie de Melisey)**
28 janvier	**Trophée des sports (Salle des Fêtes)**
29 janvier	**Concours de Belote de l'ASMSB (Salle des Fêtes)**
12 février	**Concours de Belote du Tennis-club (Salle des Fêtes)**
06 mars	**Foire aux livres de la Bibliothèque (Salle des Fêtes)**
27 mars	**Thé Dansant du Club des Aînés (Salle des Fêtes)**
2 avril	**Concert de l'Union Musicale (Salle des Fêtes)**
09 avril	**Marché de Printemps de l'Association Les P'tits Morgets (Salle des Fêtes)**
10 avril	**Ronde cycliste de Haute-Saône**
16 et 17 avril	**Exposition de l'Atelier de Dessin et Peinture (Maison des Associations)**
16 avril	**Compétition nationale de course d'orientation pédestre (La Praille)** **Organisée par Vesoul Haute-Saône Orientation (VHSO)**
15 avril au 1 mai	**Tournoi Open du Tennis Club**
28 – 29 mai	**Bourse aux Oiseaux du COVO (Salle des Fêtes)**
29 mai	**Prix cycliste de Melisey Catégorie Départemental (ECLVS)**
18 juin	**Fête de l'école (Association Les P'tits Morgets)**
21 juin	**Fête de la Musique**
25 – 26 juin	**Fête du Tennis**
26 juin	**Marche des randonneurs des 1000 Etangs (Etang la Doye)**
3 juillet	**Fête Patronale de Melisey** **Concours de quille des Anciens d'A F N**
13 juillet **14 juillet**	**Feu d'artifice** **Fête Nationale** **Animation Pétanque (Stade de Melisey)**
30 juillet - 07 août	**Exposition Peinture de l'Office de Tourisme (Salle des Fêtes)**
21 août	**Brocante de l'Office de Tourisme**
25 septembre	**Thé dansant du Club des Aînés (Salle des Fêtes)**
8 octobre	**Fête de la Bière de l'ASMSB (Salle M. Giboulet Saint-Barthélémy)**
15 octobre	**Loto du PCHVO (Salle des Fêtes)**
17 décembre	**Concert de Noël de l'Union Musicale (Salle des Fêtes)**

LES ASSOCIATIONS DE MELISEY

Football ASMSB
Sportive Melisey- Saint-Barthélémy
Président : André DELEMER
03 84 20 84 88 / www.asmsb.fr

Amical Club des Vétérans
Melisey – Saint-Barthélémy
(foot –loisir)
Président : Mathieu CARITEY

Tennis
Tennis-club Melisey
Club-house rue de l'Abattoir
03 84 20 80 72
Présidente : Francine GUICHARD
03 84 20 03 36

Randonnée
Les randonneurs des Mille Etangs
Président : Yves PÉTRONELLI
03 84 20 80 54

Cyclisme - ECLVS
(Entente Cycliste Luxeuil -Vosges Saônoises)
Président : Jean-Marie QUENISSET
03 84 63 67 42

Randonnée Equestre - REVS
(Rassemblement équestre
des Vosges Saônoises)
Présidente : Sonia JOUFFREY
06 28 29 15 11 / http://www.revs.fr

Pétanque - PCHVO
Pétanque club de la Hte Vallée de l'Ognon
Président : Bernard CARITEY
03 84 20 87 47

Les Flèches du Soleil
Président : Mickaël WEBER
06 67 05 82 18

Atelier de dessin et Peinture de Melisey
Président : Denis STÉPHANONI
renseignements :
Madame Mossajee : 03 84 20 88 75
Madame Bernard : 03 84 20 84 49

Foyer des Jeunes
Président : André DELEMER
03 84 20 84 88

Gymnastique volontaire pour adultes
Responsable : Francine LARRIÈRE

Randonnée pédestre
Responsable : Françoise MOUGNON
03 84 20 81 26

Danse et step
Responsable : Fatima CONTÉ

Danse country
Responsable : Caroline TRIQUENOT
06 61 98 93 94

Dessin et peinture
contacts : 03 84 63 22 08
03 84 20 70 07
09 75 46 96 30

Handball
Handball Melisey- Saint-Barthélémy
3 route de Ronchamp
Président : Alain FARINE-PRUDENT
03 84 20 09 32

Union Musicale
(musique, danse, chorale)
Président : Hervé SELLIER
contacts : 03 84 63 24 11 (musique)
03 84 63 25 72 (chorale)
06 76 66 82 64 (danse)

Club des Aînés
Route des Vosges
03 84 20 86 49
Présidente : Gabrielle Mougenot
03 84 63 20 00 66

Cercle de l'Oiseau
de la Vallée de l'Ognon (COVO)
Président : Bernard PILLARD
03 84 20 85 24

Office de Tourisme
de la Haute Vallée de l'Ognon
Place de la gare à Melisey
03 84 63 22 80
Président : Marcel PLACIARD
www.melisey.com

Les p'tits Morgets
Association de parents d'élèves
Ecoles primaire et maternelle
Présidente : Anne LAGARRIGUE

Les Amis Morgelots
Association des Commerçants
Président : Fabrice FERRANT
03 84 63 23 67

AAPPMA La truite de l'Ognon
Association Agréée de Pêche et de
Protection des Milieux Aquatiques
Président : Yves CHIPPAUX
03 84 20 81 69

Le Souvenir Français
Président : Pierre FORMET
03 84 20 43 91

Les Anciens Combattants
Président : Pierre PY
03 84 20 00 48

ACCA de Melisey
Association Communale de Chasse Agréée
Patrick BRUCHOT

Melifleur
Comité de fleurissement
Présidente : Michèle FAIVRE
03 84 20 83 61

Plus de détails sur :
http://melisey.cchvo.org/
vie de la commune/ associations

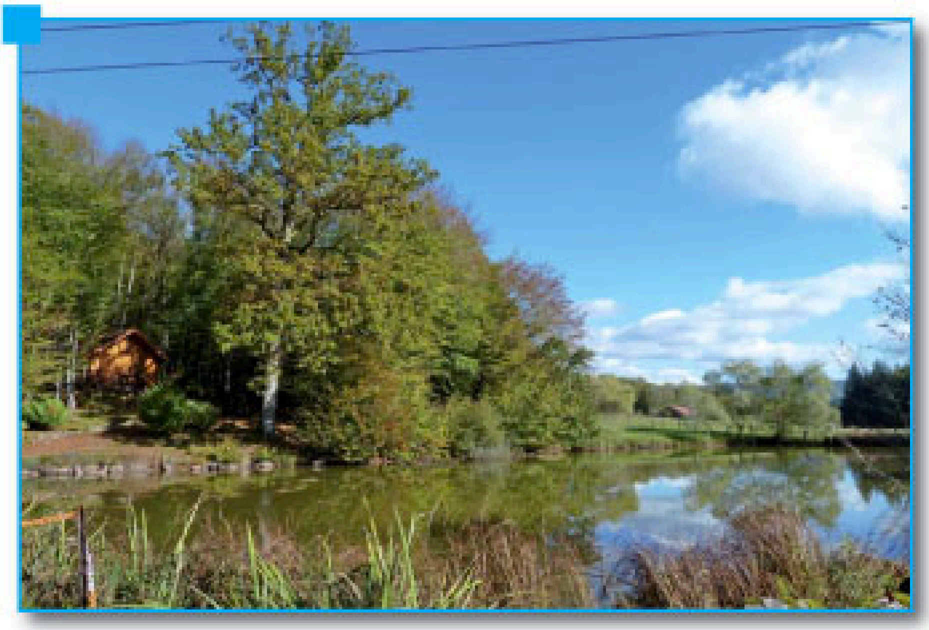

Les Granges Baverey

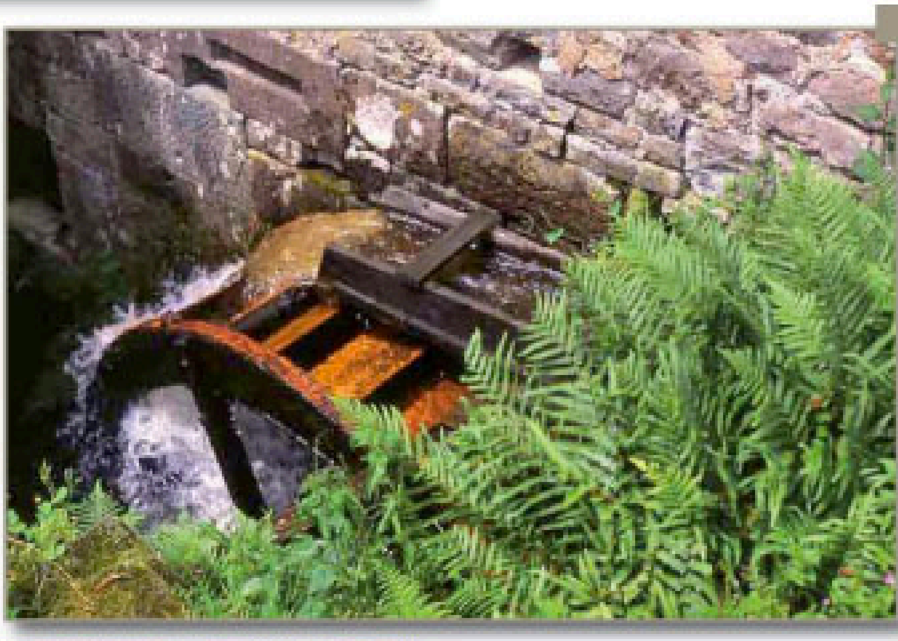

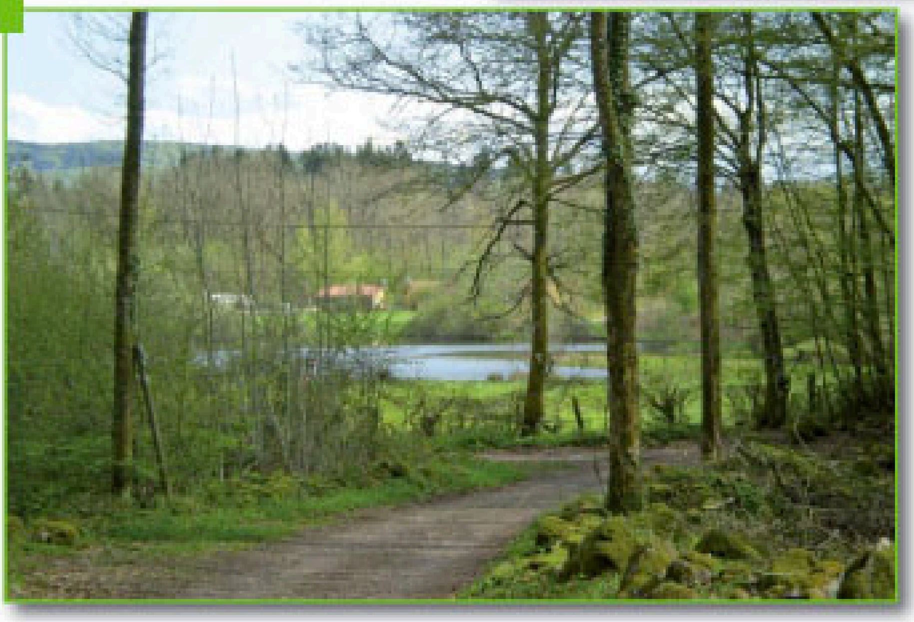

Edition Janvier 2011
Tirage : 900 exemplaires
Rédaction : Mairie de Melisey
Dépôt légal à parution